

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 06 JUILLET 2023

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 06 juillet à 18 heures et 30 minutes dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 27 juin 2023

Présents : Mmes BERNARD-MARTINEZ, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc

Secrétaire de Séance : Mme GRASSET Geneviève

N° 29/2023

OBJET : SUBVENTION COMPLEMENTAIRE CCAS 2023

La situation financière de la résidence du Val d'Ardèche étant fragile, Monsieur le Maire propose de voter une subvention complémentaire au CCAS d'un montant de 20 000 € ce qui représente une subvention totale de 60 000 € pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Vote une subvention complémentaire de 20 000 € pour le CCAS et inscrit ce montant au budget 2023 à l'article 657362
- Dit que le versement de cette subvention sera étalé par acomptes mensuels jusqu'en décembre 2023

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

